

LES GENS



**Frédéric Fasquel** quitte son poste à la DDTM du Pas-de-Calais pour prendre la direction du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale en juillet.  
[ddtm-saml@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:ddtm-saml@pas-de-calais.gouv.fr)



**Michaël Weber**, maire de la commune de Woelfling-lès-Sarreguemines et président du Parc des Vosges du Nord succède à Jean-Louis Joseph au poste de président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France.



**Christophe Viret**, a été nommé directeur du Parc national du Mercantour depuis janvier 2016.  
[christophe.viret@mercantour-parcnational.fr](mailto:christophe.viret@mercantour-parcnational.fr)



**Christophe Lenormand** a pris le poste de directeur adjoint du Conservatoire du littoral, en remplacement de Michel Peltier.  
[direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr)



**Aurélie Bocquet** rejoint l'ONF Guyane pour prendre la responsabilité du service Sylvétude après sept années passées au Comité français de l'UICN. Elle est remplacée par Anna Caillaud.  
[mailto:aurelie.bocquet@uicn.fr](mailto:mailto:aurelie.bocquet@uicn.fr)



Membres de l'équipe de l'Aten depuis sa création, **Josiane Didier** et **Christine Sablayrolles** sont parties en juin à la retraite. Elles ont passé respectivement 42 et 25 ans dans les espaces naturels.

# des mots pour le dire



Par **André Micoud**, sociologue, membre du comité d'orientation de l'Aten

## Vous avez dit « sauvage » ?

Le mot « sauvage » qui provient du latin *sylva*, racine du qualificatif sylvestre, a servi pendant longtemps à désigner tout ce qui, à venir de la forêt, représentait un danger pour les hommes et leurs cultures. Était sauvage ce qui, rétif à toute domestication ou maîtrise, représentait un péril pour les affaires humaines. Ainsi étaient les fauves, les bêtes sauvages, ours, loups, sangliers... qui venaient sans prévenir décimer les troupeaux, fouailler les terres ou dévorer les petits enfants. Étaient aussi sauvages les hommes des bois et autres charbonniers toujours suspects d'avoir commerce avec les esprits mauvais. Enfin, dans l'opposition juridique consacrée par le Code rural, les animaux sauvages se distinguaient avant tout des animaux domestiques qui, littéralement parlant, faisaient partie de la maisonnée (*domus*).

Dans nos sociétés urbaines, ce qualificatif de sauvage a d'ailleurs toujours ce même sens pour parler des pratiques transgressant les bonnes mœurs, depuis les pauvres enfants sauvages incapables d'accéder à l'humanité, jusqu'aux inciviles décharges sauvages, en passant par les débordements inadmissibles qu'un ministre de l'Intérieur imputaient aux « sauvages » des banlieues.

S'agissant toutefois des choses de la nature, l'affaire est bien différente puisque ce vocable qui hier pouvait susciter la crainte, la peur ou l'effroi appelle au contraire aujourd'hui, plus souvent, admiration, protection et respect. Le sauvage, dans un espace désormais anthropisé dans toute la biosphère, représente ce qui, de la nature, continue à exister en dépit de la dite anthropisation. Le sauvage est un reste qui n'est plus un risque mais une chance. Une proposition de loi des années 1990 a même pu souhaiter qu'il ne soit plus question d'animaux sauvages dans le Code rural, mais d'animaux « évoluant à l'état de liberté naturelle ».

**Animaux « évoluant à l'état de liberté naturelle »**

Par ce glissement sémantique remarquable, le sauvage qui effrayait nos ancêtres des campagnes, ou que l'on pouvait aller regarder sans danger derrière les grilles des jardins zoologiques, est devenu ce qui fascine les naturalistes de la ville pour lesquels il représente l'essence d'une vraie nature, ou d'une biodiversité complète. À preuve les emblèmes des associations de protection de la nature qui comportent presque tous l'image d'un petit animal sauvage. •